

## RENCONTRES AUTOUR DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

### L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE : UNE DÉMARCHE RESPONSABLE



Villa gallo-romaine, Damblain (Vosges), fouille Inrap 2008-2009. Cliché : DRAC/SRA Lorraine

**21 et 22 novembre 2012**  
Grand auditorium de la Bibliothèque nationale de  
France - Paris 13

De nombreux acteurs, notamment des parlementaires, ont insisté sur la nécessaire mise en place d'un dialogue institutionnel entre les professionnels de l'archéologie préventive qui ne se limiterait pas à des présentations au sein de la communauté scientifique, mais qui consisterait, au contraire, en un échange plus général organisé à partir des découvertes issues d'opérations d'archéologie préventive et de leur apport à la connaissance du passé et à la recherche.

Ces premières *Rencontres autour de l'archéologie préventive*, ouvertes à l'ensemble des acteurs du secteur, chercheurs, élus, aménageurs publics et privés..., traduisent dans les faits cette attente partagée.

## **OUVERTURE DU COLLOQUE**

- 9h30 : Accueil des participants par le président de la BNF
- 10h00 : Discours d'ouverture par Yves Dauge (ancien Sénateur)

## **10h30 : THÈME 1 - PANORAMA DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**

**Sous la présidence de Gérard Aubin, Inspecteur général des patrimoines**

- 10h30 : L'archéologie préventive hier et aujourd'hui (Gérard Aubin)
- 10h45 : Les données chiffrées et cartographiées de l'archéologie préventive en France (Sous-direction de l'archéologie)
- Questions

L'archéologie préventive, activité de service public définie par le code du patrimoine, contribue à la production de connaissances scientifiques essentielles pour la discipline dans son ensemble. Au cours des 10 dernières années, l'archéologie préventive a été marquée par l'amélioration de la prise en compte du patrimoine archéologique lors d'opérations d'aménagement du territoire, par l'instauration de dispositions financières spécifiques et par un développement de services archéologiques agréés. La France s'est ainsi dotée d'un modèle original et unique en Europe.

### **11h20 : TABLE RONDE - Amélioration, maîtrise de la prescription à travers une meilleure prise en compte de la dimension archéologique dès le document d'urbanisme**

Modérateur : Marc Drouet, Sous-directeur de l'archéologie, direction générale des patrimoines

De nos jours, l'essentiel de la population mondiale vit en agglomération et la complexité de nos organisations sociales a multiplié les questions posées par l'aménagement urbain. Pour répondre à ces questions, les informations issues de l'archéologie peuvent apporter une aide appréciable, sous réserve que l'on accepte de les intégrer sans passion à la réflexion. Aujourd'hui, il y a urgence à définir les principes d'une ville durable, en capacité de mieux s'intégrer dans le temps et l'espace et de se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire dotée d'une stratégie déclinée à travers différents documents qui s'imposent aux aménageurs au travers de plans locaux d'urbanisme et de schémas directeurs.

Participants : Michel Vaginay (DRAC/SRACP de Midi-Pyrénées), Thierry Lemoine (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), Jean-Pierre Lebreton (professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin, directeur scientifique du GRIDAUH), Dominique Adenot (adjoint au maire de Clermont-Ferrand chargé de l'urbanisme), Michel Ségard (directeur général adjoint de l'EPAMARNE), Gilles Retière (maire de la commune de Rézé et président de Nantes Métropole, sous réserve)

## **12h30-14h15 : PAUSE DÉJEUNER**

## **14h15 : THÈME 2 - LES APPORTS À LA CONNAISSANCE DU PASSÉ**

**sous la présidence de Dominique Garcia, Vice-président du Conseil national de la recherche archéologique**

- 14h30 : 2000 hectares aux portes de Caen : comment se renouvelle l'histoire d'un territoire  
François Fichet de Clairfontaine (DRAC, SRA Basse-Normandie), Cyril Marcigny (INRAP)
- 14h50 : Aix-en-Provence (Bouche-du-Rhône), ZAC Sextius Mirabeau : comment lire l'organisation de l'espace péri-urbain dans la durée  
Nuria Nin, (Ville d'Aix-en-Provence)
- 15h20 : Approche à large échelle des données issues de l'archéologie préventive : un exemple pour le Paléolithique moyen  
Pascal Depaepe (INRAP)
- Questions

Les larges décapages occasionnés par l'archéologie préventive, mais surtout le suivi des opérations d'aménagement pendant des dizaines d'années sur de vastes entités géographiques permettent aux archéologues d'approcher la manière dont l'homme s'est adapté à son milieu au fil du temps et l'évolution des moyens qu'il a mis en œuvre pour s'approprier et gérer ce territoire. Chaque opération archéologique dispose certes de son sens et de son intérêt propre mais la plus value de la discipline pour l'amélioration de la connaissance du passé dépend pour l'essentiel de la qualité des moyens mis en œuvre par la suite pour remettre en perspective les informations recueillies sur chaque site.

## **16h00 : PAUSE**

### **16h15 : TABLE RONDE - L'archéologie : une discipline historique au carrefour des sciences de l'Homme, de l'environnement et des matériaux pour une approche globale**

Modérateur : Michel Vaginay, Conservateur régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées

L'objet de l'archéologie n'est plus aujourd'hui la quête du bel objet ou de l'architecture prestigieuse. Sa capacité modélisatrice et sa prise en compte du temps long lui confèrent un rôle déterminant dans les réflexions sur les crises, la résilience et, partant, la durabilité des populations, de leur milieu et des systèmes sociaux. Les avancées les plus spectaculaires, apportées notamment par l'archéologie préventive, résident désormais dans des champs extrêmement larges : histoire des peuplements et des relations de l'Homme avec l'environnement, histoire de la production des espaces sociaux à toutes les échelles, histoire de la construction des identités, des échanges et des expressions culturelles, histoire des techniques.

Participants : Patrice Méniel (CNRS), Henri Duday (CNRS), Pascal Depaepe (INRAP), Nuria Nin (Ville d'Aix-en-Provence), François Fichet de Clairfontaine (SRA Basse-Normandie), Jean-Pierre Brun (Collège de France), Jean-François Berger (CNRS).

**9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**9H45 : THÈME 3 - L'ARCHÉOLOGIE, UNE DISCIPLINE SITUÉE ENTRE RECHERCHE ET CONSERVATION**

**Sous la présidence d'Isabelle Maréchal, Chef du service du patrimoine à la direction générale des patrimoines**

- 10h00 : Lillemer (Ille-et-Vilaine), site du Néolithique : intégration d'une zone archéologique dans la carte communale  
Stéphane Deschamps (DRAC, SRA de Bretagne), Joseph Alix (maire de Lillemer)
- 10h20 : Bordeaux (Gironde), projet immobilier « îlot sud-ouest » : les vestiges du port antique et protohistorique préservés  
Dany Barraud (DRAC, SRA d'Aquitaine), Pierre Régaldo Saint-Blanquat (SRA Aquitaine)
- 10h40 : Arles (Bouches-du-Rhône), ZAC des anciens ateliers SNCF : projet d'urbanisme, création architecturale et protection du patrimoine  
François Goven (inspection des patrimoines), Eric Pérez (Ingedis, assistant au maître d'ouvrage)
- Questions

La mission prioritaire de l'archéologue est la recherche et l'exploitation scientifique des vestiges archéologiques. Mais il lui revient aussi de veiller au rythme de consommation de cette ressource documentaire non renouvelable et à sa transmission aux générations futures. La fouille et l'étude doivent toujours correspondre à un besoin avéré pour la recherche. Même dans le cas de l'archéologie préventive, il ne peut en aucun cas s'agir de "purger" un terrain de ses vestiges archéologiques : un dialogue doit au contraire s'installer entre les représentants de la communauté scientifique et les aménageurs, afin d'amener ces derniers – qui ne sont pas des spécialistes de cette science et n'ont pas vocation à le devenir – à apprécier le potentiel scientifique auquel ils se retrouvent confrontés à l'occasion de leurs aménagements et à envisager toutes les solutions de nature à éviter de lui porter atteinte.

**11h15 : PAUSE**

**11h30 : TABLE RONDE - La conservation du patrimoine archéologique comme atout de la protection de l'environnement**

Modérateur : Vincent Négri, chercheur associé CECOJI-CNRS

D'un certain point de vue, dès lors que l'étude d'un site archéologique n'est pas une nécessité scientifique, la meilleure conservation possible des vestiges consiste à les laisser là où il sont, enfouis ou immergés. C'est aussi la solution la moins coûteuse pour le contribuable et, de manière plus large, la plus respectueuse de l'environnement dont chacun a en tête le souci de la préservation, notamment de ces espaces non pas naturels – ils ont tous été anthropomorphisés – mais culturels qui composent le territoire français. Un dialogue s'impose comme une évidence entre archéologie et environnement dont il convient de préciser les termes.

Participants : Vincent Guichard (Bibracte, Centre archéologique européen), Michel Brodovitch (Inspection générale de l'administration du développement durable), Eric Delzant (préfet de région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme), Vincent Eblé (sénateur, président du conseil général de Seine-et-Marne), Stéphanie Dupuy-Lyon (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), Joseph Alix (maire de Lillemer, sous réserve)

**12h30-14h15 : PAUSE DÉJEUNER**

**14h15 : THÈME 4 - PARTENARIAT ET VALORISATION DES RÉSULTATS**

**sous la présidence Jean-Paul Jacob, Président de l'INRAP**

- 14h30 : Thervay (Jura), sur le tracé LGV Rhin-Rhône : pédagogie autour des moulins hydrauliques du Moyen Âge  
Gilles Rollier (INRAP), Robert Pernet (RFF Bourgogne-Franche-Comté), Lionel Grillet (lycée des Métiers du Bois de Mouchard)
- 14h50 : Toulouse (Haute-Garonne), Saint-Roch, caserne Niel : actions de diffusion autour d'un quartier de la ville gauloise  
Sylvie Campech (Archeodunum), Serge Mercier (SEM Oppidea), Evelyne Ugaglia (musée archéologique Saint-Raymond de Toulouse)
- 15h20 : Nice (Alpes-Maritimes), sur le tracé du tramway : création d'une crypte archéologique pour les vestiges des fortifications médiévales et modernes  
Marc Bouiron (Ville de Nice), Karine Monteil (INRAP), Franck Suméra (DRAC, SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Questions

Les intérêts des archéologues et des aménageurs peuvent apparaître divergents. Cependant, lorsque les circonstances s'y prêtent, un partenariat entre aménageur et opérateur archéologique s'établit pour faire connaître au public les apports de l'archéologie à la connaissance du passé. L'archéologie n'est plus vécue comme une formalité nécessaire : elle devient une valeur ajoutée de l'aménagement du territoire. Les formes et résultats de ce partenariat sont très divers selon la nature et la localisation des vestiges et les publics visés. Souvent, les actions associent d'autres partenaires locaux (musée, établissement scolaire, municipalité...) pour enrichir leur contenu et élargir leur impact.

**16h00 : PAUSE**

**16h15 : TABLE RONDE - Archéologie et mécénat**

Modérateur : Sylvie Apollin, responsable du service relations institutionnelles, mécénat et stratégie internationale à l'INRAP

Le mécénat d'entreprise, pratique désormais partagée par un tiers des entreprises, s'est développé depuis une trentaine d'années en France, mais il concerne encore peu le patrimoine, en particulier archéologique. Quelle place l'archéologie peut-elle prendre dans un paysage préempté par les sujets de solidarité et où la culture occupe une place limitée ?

Christine Remond (MCC, DGP), Marc Spiesser (Kaufmann & Broad), Michel Guérard (musée d'Histoire de Marseille), Elisabeth Delorme (Fondation EDF), Xavier Delestre (SRA PACA), Cyril Coste (AXA)

**17h30 : DISCOURS DE CLÔTURE** par Pierre Bordier (sénateur de l'Yonne, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, co-auteur du rapport sénatorial n° 760 relatif à l'archéologie préventive et à la valorisation scientifique)

## BIOGRAPHIE DES PRÉSIDENTS DE SÉANCES

### GÉRARD AUBIN

Gérard Aubin, chevalier de la légion d'honneur, conservateur général du patrimoine, est inspecteur général des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication depuis 1995.

Agrégé d'histoire et archéologue antiquisant, spécialiste de numismatique antique, Gérard Aubin a été successivement enseignant, directeur des antiquités historiques des Pays de la Loire (1978-1989) et de Rhône-Alpes (1989-1991), puis conservateur régional de l'archéologie de Rhône-Alpes (1991-1994).

Au sein de l'administration centrale, il a notamment contribué à la réforme des instances d'évaluation de la recherche archéologique (Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique et Conseil National de la Recherche Archéologique) en 1994 et 2007, ainsi qu'à l'élaboration de la législation et de la réglementation de l'archéologie préventive de 2001 et 2003.

### DOMINIQUE GARCIA

Dominique Garcia est professeur d'archéologie (Antiquités nationales et Protohistoire européenne) à l'Université Aix-Marseille et membre sénior de l'Institut Universitaire de France. Directeur d'une école doctorale qui compte plus de 500 doctorants « Espaces, cultures, sociétés » ; Aix-Marseille université), il vient d'être nommé vice-président du Conseil National de la Recherche Archéologique par madame la Ministre de la Culture après avis du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Archéologue de terrain (il a dirigé et collaboré à des fouilles en France, Italie, Syrie et Grèce) il est l'auteur de plus d'une centaine d'articles et d'une dizaine d'ouvrages sur l'économie, la société et la culture des communautés préromaines. Ancien directeur du Centre Camille Julian (umr université/CNRS/MCC/Inrap), il s'investit dans la diffusion et la valorisation de la recherche archéologique au niveau national et international.

### ISABELLE MARÉCHAL

Après 6 ans de carrière en tant que magistrat au Tribunal administratif de Versailles à la sortie de l'ENA (promotion 1993-Léon Gambetta), Isabelle Maréchal est entrée au ministère de la Culture et de la Communication en 1999, en tant qu'adjoint du sous directeur des affaires juridiques puis sous-directrice des affaires juridiques au sein de la direction de l'administration générale (1999-2005).

Elle a pris à cette époque une part active à l'élaboration de la législation sur l'archéologie, les musées, la décentralisation, et la préparation des réformes mises en place dans le domaine de la réglementation de la protection et de la conservation du patrimoine.

Elle est entrée à la direction de l'architecture et du patrimoine en janvier 2005, en tant que sous directrice des monuments historiques et espaces protégés, pour la mise en oeuvre du plan national pour le patrimoine, puis en tant que directrice adjointe jusqu'en décembre 2009.

Isabelle Maréchal est maintenant chef du service du patrimoine, adjointe du directeur à la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication depuis janvier 2010. Cette direction générale est issue de la fusion de la direction de l'architecture et du patrimoine avec la direction des musées et la direction des archives mise en oeuvre en janvier 2010. Le service du patrimoine est chargé de l'archéologie, des monuments historiques et espaces protégés et de l'inventaire général du patrimoine culturel.

### JEAN-PAUL JACOB

Jean-Paul Jacob est président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives depuis juillet 2008. L'institut, créé en 2002 en application de la loi de 2001 relative à l'archéologie préventive, compte aujourd'hui près de 2000 collaborateurs.

Historien du droit et archéologue antiquisant, docteur d'État, conservateur général du patrimoine, Jean-Paul Jacob a été successivement chercheur au CNRS, directeur des antiquités de Franche-Comté, conservateur régional de l'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, directeur régional des affaires culturelles de Guyane, puis des Pays de la Loire, et inspecteur général de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture et de la communication.





Photo aérienne par cerf-volant d'une sépulture à incinération romaine en cours de fouille sur la commune de Méaulte (Somme), fouille Inrap 2006, Cliché Th. Sagory (www.du-ciel.com)

## Merci de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité le jour du colloque

Inscriptions dans la limite des places disponibles. Veuillez confirmer votre présence à l'aide du formulaire accessible grâce au lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?fromEmail=true&formkey=dGdKM2pCUENDRUUpDREtyTjJ0Z084eGc6MQ>

Contact presse :  
ministère de la Culture et de la  
Communication  
Direction générale des patrimoines  
[florence.barreto@culture.gouv.fr](mailto:florence.barreto@culture.gouv.fr)  
tel : 01 40 15 87 56

Bibliothèque nationale de France  
Grand auditorium  
Quai François Mauriac  
75013 Paris

RER C ou Métro ligne 14  
Station : Bibliothèque Fr. Mitterrand

